Sandra Brée @SandrBree

7 Dec • 123 tweets • SandrBree/status/1335957129019219968

Le déclin de la fécondité à Paris au XIXe siècle (Thread)

La France est connue pour l'antériorité du déclin de sa fécondité (dont le début est estimé au milieu du XVIIIe siècle contre un siècle plus tard pour ses voisins européens).

Je me suis demandé ce qu'il en était à Paris

J'ai pu estimer la fécondité grâce aux indices dits de Coale qui consistent à mesurer grâce au nombre de naissances et à la structure par sexe, âge et état matrimonial, le niveau de fécondité de notre population par rapport à une fécondité sans limitation (celle des Huttérites)

Ces indices permettent de distinguer la fécondité des couples mariés (dite "légitime") de la fécondité hors mariage (dite "illégitime")

J'ai pu travailler sur la période 1817-1901 à l'échelle de la ville, 1851 + 1876-1901 à l'échelle des arrondissements et 1881-1896 à l'échelle des 80 quartiers de Paris. J'ai également pu mesurer la fécondité dans les communes de banlieue du département de la Seine.

Entre 1817 et 1901, le nombre d'enfants par femme estimé passe de 3,5 en 1817 à 2,1 en 1901 ce qui est cohérent avec les résultats de Bardet (1993) qui avait estimé, en 1690-1719, une descendance de 7,62 enfants par femme et de seulement 5,15 en moyenne en 1780-89

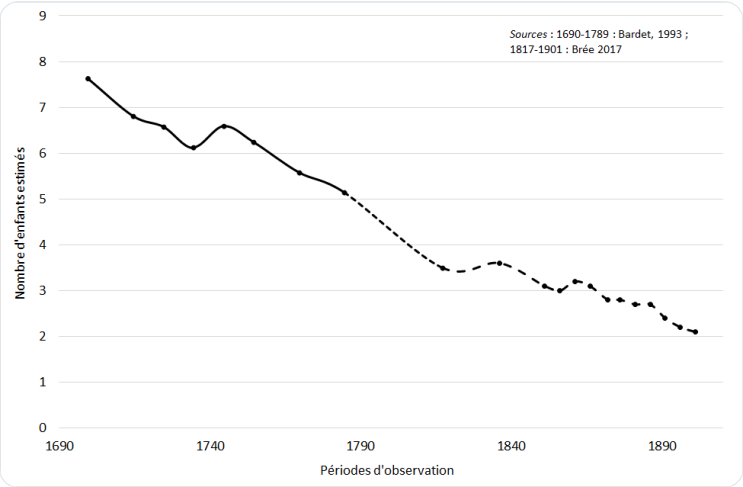

On voit ici le poids très important de la fécondité hors mariage à Paris (estimation du nombre d'enfants nés dans et hors mariage); ce qui oblige à différencier ces deux types de naissances dans l'analyse

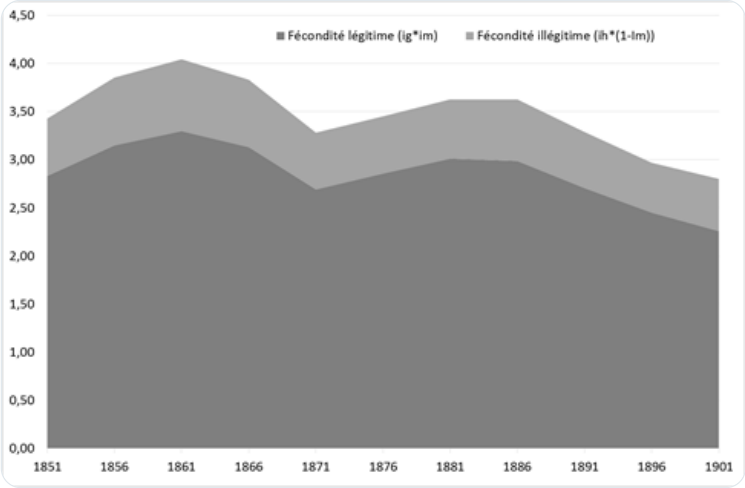

En s'intéressant plus spécifiquement à la fécondité des couples mariés, on voit que la contrôle des naissances est bien plus fort à Paris que dans les autres capitales européennes.

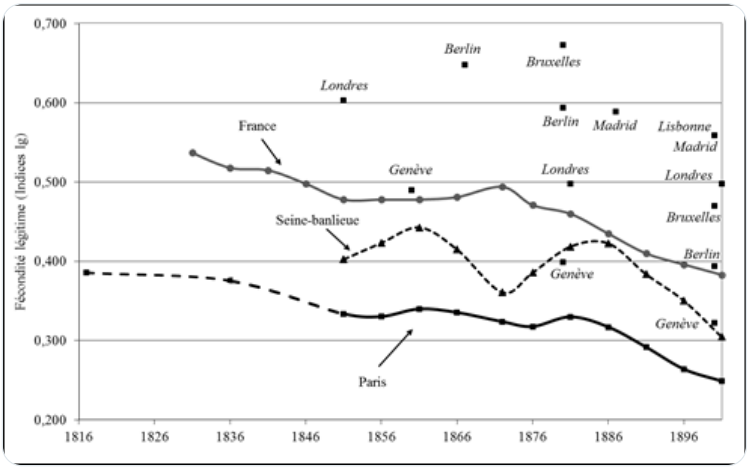

Quant à la fécondité hors mariage, elle est au contraire bien plus forte à Paris qu'ailleurs !

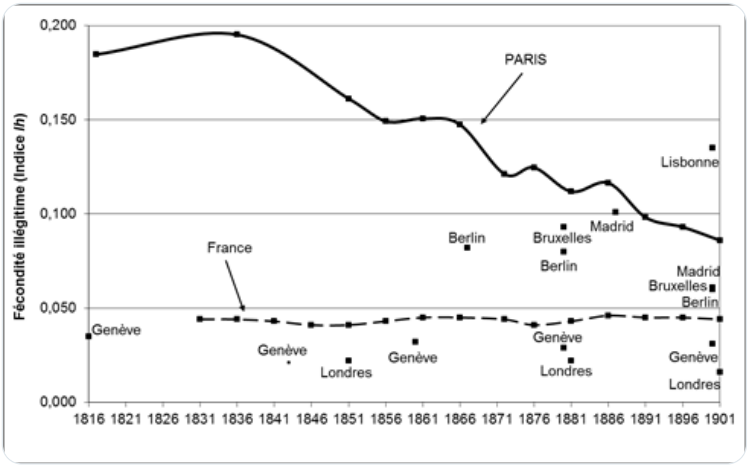

C'est fini pour aujourd'hui ! Je vous montrerai prochainement la répartition spatiale de la fécondité dans et hors mariage dans les arrondissements et quartiers parisiens

Aujourd'hui, je vous présente la distribution spatiale de la fécondité générale (toutes naissances confondues). Ensuite (dans les prochains jours), je distinguerai les naissances dans et hors mariage qui me permettront de confronter les données à des variables socioéconomiques

L'intérêt de s'intéresser à la fécondité générale, c'est qu'elle permet une estimation du nombre d'enfants par femme à partir des indices de Coale dont j'ai déjà parlé (grâce à une bonne idée de Jean-Paul Sardon ! : https://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1995_num_50_1_5907#xd_co_f=NjNkZjRkZjgtMGRjYi00N2Q3LWJlZTUtNDU4ZjI0ZGIzNzY4~)

Ce graphique montre la correspondance entre les indices de fécondité générale If et le nombre d'enfants par femme (que l'on estime en les multipliant par 12,44, soit le nombre moyen d'enfants par femme des fameuses Huttérites)

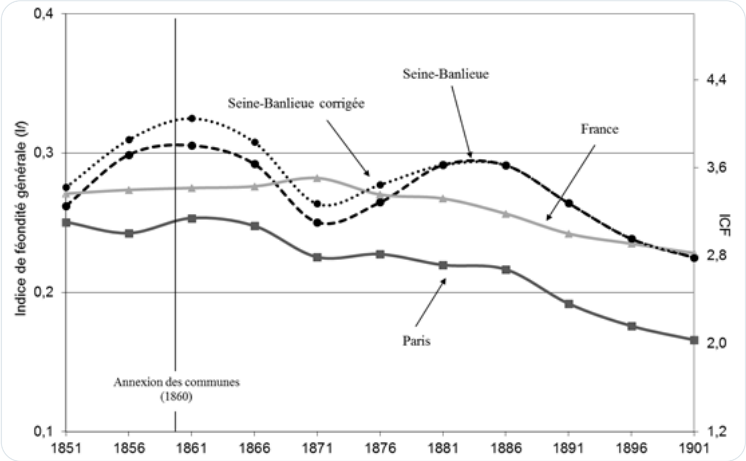

A Paris, entre 1817 et 1901, le nombre d'enfants par femme passe ainsi de 3,5 en 1817 à 2,1 en 1901 et le nombre de filles par femme passe de 1,7 à 1,0. À la fin du XIXe siècle, même en l'absence de mortalité, le remplacement d'une mère par une fille est à peine assuré à Paris

L'estimation de la fécondité n'est possible, pour la banlieue, qu'à partir de 1851 (1ere année pour laquelle les structures de population sont disponibles) => la fécondité en banlieue est plus élevée qu'à Paris, et assez proches des niveaux nationaux dans la 2e moitié du XIXe s.

Le mouvement de la fécondité est globalement à la baisse dans la 2nde moitié du XIXe s., mais les fluctuations sont fortes. Il augmente de 1851 jusqu'à l'annexion d'une partie des communes de banlieue à Paris en 1860. Le mouvement reprend ensuite sa baisse entre 1861 et 1871,

avec une forte perturbation dans les années 1870-71 (guerre Franco-Prussienne, siège de Paris, Commune) puis remontée très forte dans les années 1880 =>mouvement de fécondité en banlieue proche du mouvement parisien mais avec fluctuations bien plus accentuées.

En banlieue, le nombre d'enfants par femme chute, passant de 3,8 enfants en

moyenne en 1861 à 2,9 en 1901. La population de Seine-banlieue reste au-dessus du seuil de renouvellement de la population entre 1861 et 1901 (3,0 à 2,4 enfants par femme), contrairement à sa voisine

Les niveaux de fécondité varient du simple au tripled'un arr. à l'autre. Dès 1851, la fécondité est plus faible dans les arrondissements de l'ouest. À partir de 1876 (1ère année de disponibilité des données pour la période post-annexion), les 8e et 9e arr. ont des niveaux de

Cartes 3.1 à 3.7. Indice conjoncturel de fécondité estimé (méthode Sardon, 1995), arrondissements de Paris, 1851-1901[1].

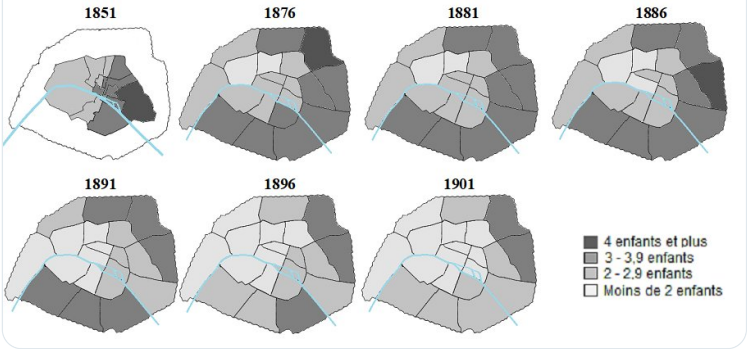

fécondité particulièrement faibles (-de 2 enf./femme) alors que certains ont encore une moy. de plus de enf./femme. La restriction des naissances intense s'étend de ces 2 arr. précurseurs vers le centre et l'ouest de la ville pour toucher la moitié des arr. en 1901.

Dans les arr. périphériques (exceptés les 16e et 17e arr. à l'ouest) où la fécondité était la plus élevée en 1876 (3 enfants ou plus en moyenne), la fécondité baisse également et seuls les 19e et 20e arrondissements ont encore des indices moyens supérieurs à 3 enfants en 1901.

En banlieue, on observe une zone de limitation des naissances partant des communes bourgeoises du nord-ouest de Paris et traversant la capitale pour atteindre le bois de Vincennes et se prolonger à l'est et au sud-est de la banlieue. Une seconde zone apparaît au sud de Paris.

Carte 3.8. ICF estimé en banlieue parisienne, 1891.

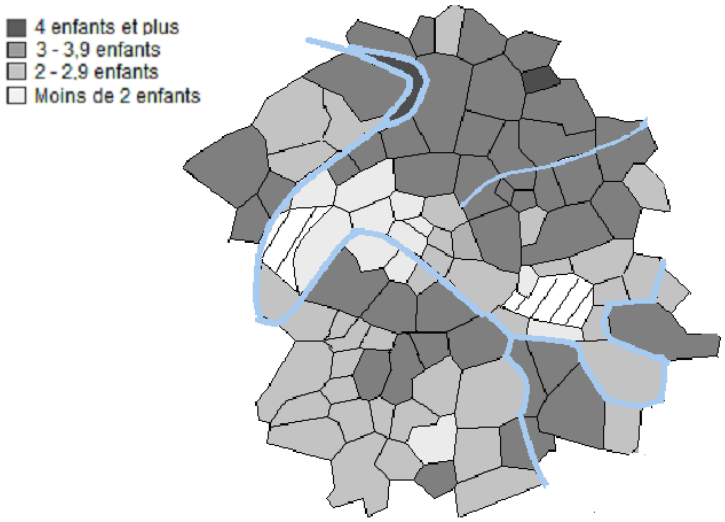

On voit également un large quart nord-est bien plus fécond que les autres communes, tout comme les communes qui jouxtent les arr. du sud-est de Paris et celles situées entre la Seine et la Marne.

A bientôt pour la suite !

Bonjour! Je passe à la distribution spatiale de la fécondité "légitime" des couples mariés.
Comme pour la féc. générale, la différenciation spatiale est nette et il apparaît que la limitation des naissances, plus forte au centre-ouest en 1851, gagne peu à peu le reste de la ville

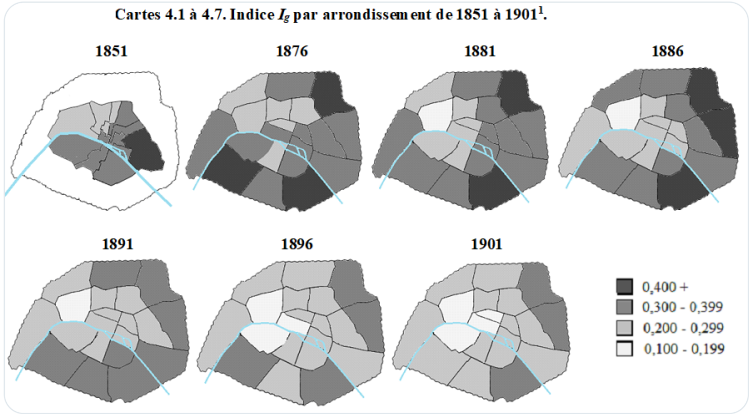

Ce petit tableau résume la diffusion de la fécondité des couples mariés dans la ville

Jusqu'en 1881	Restriction intense dans le centre-ouest. Quelques arrondissements de la périphérie ont encore des indices I_g supérieurs à 0,400
1886	Tout le centre de Paris est touché par la restriction intense, ainsi que le 16e arrondissement. Peu de changement ailleurs.
1891	Peu de changement à l'ouest. Rattrapage à l'est : tous les arrondissements passent sous le seuil des 0,400.
1896-1901	Tous les arrondissements sont touchés par la restriction intense excepté ceux qui étaient déjà en retard en 1881. Le centre-ouest est touché par une restriction extrême.

Le bureau de la Statistique de Paris (qui existe depuis 1817) a édité beaucoup de publications sur la population. Ces données sont particulièrement détaillées pour la fin du XIXe siècle et permettent de connaître la distribution spatiale de la fécondité pour les 80 quartiers

Cartes 4.20 à 4.23. Indice I_g, par quartier (1881-1896)[1].

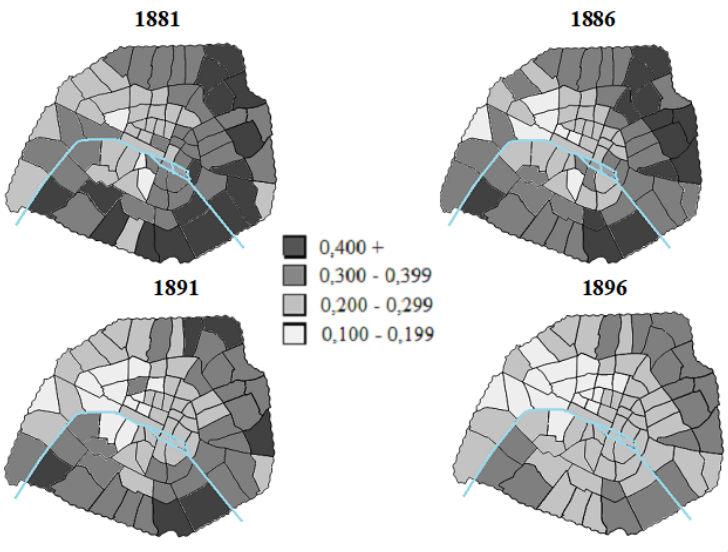

Entre 1881 et 1896, la fécondité décline dans un nombre croissant de quartiers. En 1896, les quartiers ayant une fécondité très faible sont 5x plus nombreux qu'en 1881 (16 contre 3) et plus aucun quartier n'a un niveau de fécondité supérieur à 0,40 alors qu'ils étaient seize en81

Graphique 4.4. Répartition des 80 quartiers en groupes selon la valeur d'I_g, 1881 à 1896.

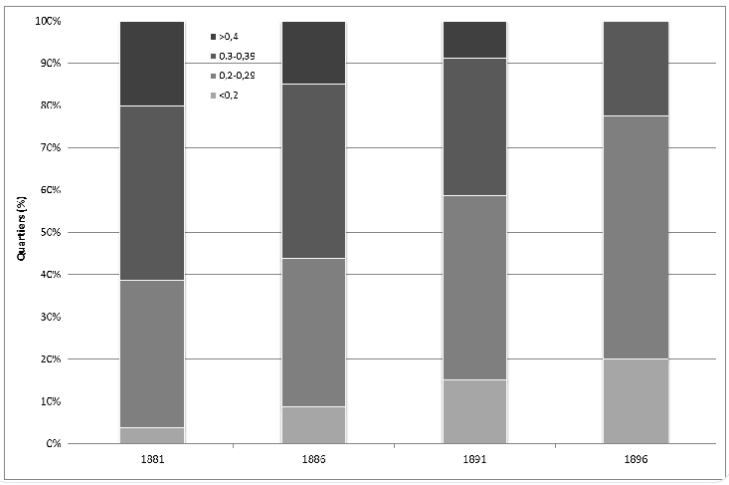

Le déclin est plus intense dans les quartiers qui étaient les plus féconds en début de période. L'écart s'amenuise ensuite et la féc. des quartiers les + féconds baisse quasiment au même rythme que celle des plus contraceptifs même si leur fécondité ne tombe pas aux mêmes niveaux

Tableau 4.6. Niveau de fécondité (indice I_g) des quartiers parisiens en 1881 et évolution de l'indice I_g[1].

Niveau de fécondité en 1881		Évolution entre 1881 et 1886	Évolution entre 1886 et 1891	Évolution entre 1891 et 1896	Évolution entre 1881 et 1896
Faible	$I_g < 0,30$	+ 2 %	- 6 %	- 8 %	**- 14 %**
Moyen	$0,30 < I_g < 0,39$	- 4 %	- 7 %	- 12 %	**- 22 %**
Élevé	$I_g > 0,40$	- 14 %	- 7 %	- 10 %	**- 29 %**

Se pose alors la question de pourquoi cette distribution spatiale! En confrontant les niveaux socioéconomiques des quartiers, il est possible de comprendre ce qui a pu influencer le niveau de fécondité. Je me suis également intéressé à l'influence des comportements des voisins

Pour en savoir plus sur les variables utilisées, il s'agit des professions, niveaux de la pratique religieuse, proportion de migrants, niveau d'instruction etc. qui sont décrites dans ce document (libre accès) :
https://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/demo/documents/Bree2sur1.pdf

Les modèles statistiques montrent que le niveau socioéconomique des populations explique une grande partie de la variance de la fécondité légitime : + un quartier est pauvre et + la fécondité légitime y est élevée ; inversement, + il est aisé et +la fécondité y est faible

L'instruction semble également avoir un effet sur la fécondité puisque les quartiers où la fécondité est la plus faible sont ceux où l'instruction est la plus répandue.

Il apparaît également que l'influence de la proximité de quartiers plus contraceptifs persiste dans les modèles même lorsque l'on y ajoute des variables socioéconomiques ou culturelles.

Un article en préparation avec mon collègue Yoan Doignon de @DemographieLLN permettra d'approfondir ces questions !

En banlieue, les variables socioéconomiques et culturelles expliquent moins bien la distribution spatiale de la fécondité qu'à Paris. Cependant, la coexistence de populations ouvrières et agricoles montre des éléments intéressants (à ce propos : https://www.cairn.info/revue-annales-de-demographie-historique-2013-2-page-81.htm)

Fécondité légitime (indices I_g) en région parisienne, par commune, en 1891

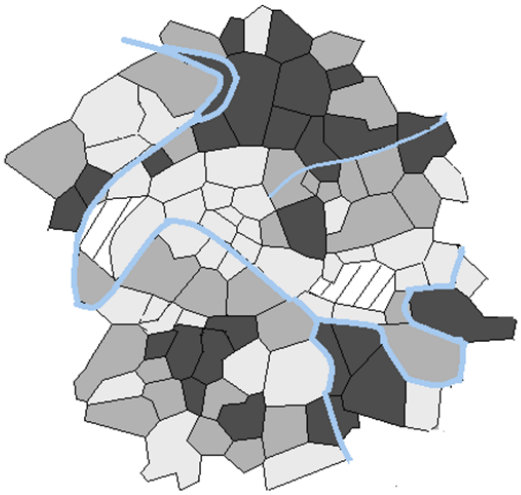

Les communes ouvrières sont, en général, celles où la fécondité est la plus forte, ce qui va dans le sens des recherches menées dans les bassins industriels caractérisés par des fécondités plus élevées (Eggerickx, 2004 ; Pétillon, 2006).

Les communes agricoles ont des niveaux de fécondité situés entre les communes ouvrières et les communes les plus aisées qui sont les plus contraceptives.

Les agriculteurs ont souvent un patrimoine terrienà transmettre qu'ils ne souhaitent pas voir morcelé en plusieurs parcelles

dans la mesure où le système d'héritage francilien est égalitaire. Ils ont donc, de ce

point de vue, intérêt à limiter le nombre de leurs enfants, contrairement aux ouvriers « qui craignaient beaucoup moins que les paysans la multiplication des héritiers, puisqu'ils n'avaient

ni droits, ni patrimoine à léguer » (Le Bras, 1986, p. 173). Quant aux « gros propriétaires, [...], il s'agissait d'éviter une division trop poussée des héritages » (Le Bras, 1986, p. 136).

Cela confirme l'analyse de Jean-Pierre Bardet (1995) distinguant trois modèles de contrôle des naissances : radical dans certains milieux de la bourgeoisie urbaine, nuancé pour les paysans, faible pour les classes ouvrières.

C'est tout pour aujourd'hui ! Bientôt suite et fin avec la fécondité hors mariage, ses "filles-mères", ses couples concubins ; et sa distribution spatiale dans la ville et les banlieues !

@fertdem🙂

Paris l'inféconde (suite) : la fécondité hors mariage (dite "illégitime")

Si la fécondité générale est en grande partie déterminée par la fécondité des couples mariés, le poids des naissances hors mariage n'est pas toujours négligeable

En France, elles représentent près d'un dixième des naissances à la fin du XIXe siècle (Nizard & Maksud, 1977 : https://www.cairn.info/revue-population-1977-6-page-1159.htm), et à Paris, un quart à un tiers des naissances du siècle

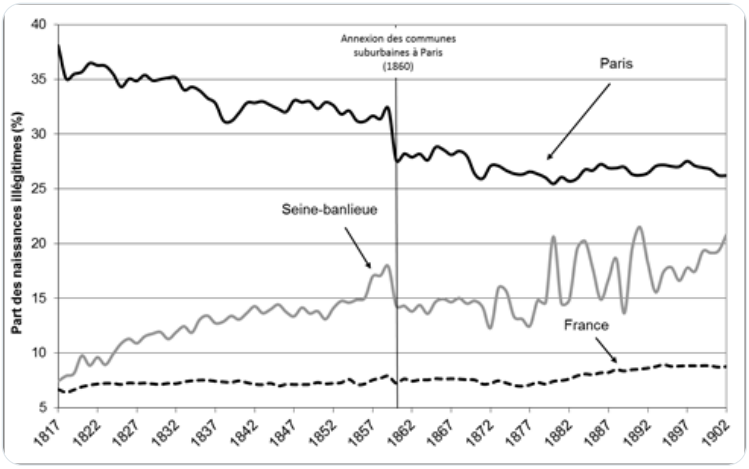

L'illégitimité est nettement plus élevée à Paris qu'en moy en France ou dans le reste de la population urbaine même si les écarts se réduisent fortement à la fin du siècle Cette forte illégitimité n'est pas une exception, on l'observe aussi à Toulouse, Bordeaux, Nancy, Lyon Rouen

En Seine-banlieue, l'illégitimité est faible au début du XIXe siècle et proche du niveau français, mais son mouvement tend – à l'inverse de la capitale – à l'augmentation

Le mouvement de l'illégitimité (proportion de naissances hors mariage) dépend autant du nombre de naissances illégitimes que du comportement fécond des couples mariés puisqu'elle mesure la proportion des naissances hors mariage parmi l'ensemble des naissances (lég. et ill.).

Pour analyser la fécondité illégitime, il convient donc d'utiliser l'indice Ih (de Coale) afin de rapporter les naissances illégitimes non plus à la population générale, mais aux femmes non mariées de 15-49 ans.

On voit bien l'intérêt de rapporter les naissances illégitimes au nombre de femmes non mariées de 15-49 ans. Cela montre notamment un mouvement différent de celui de la natalité hors mariage.

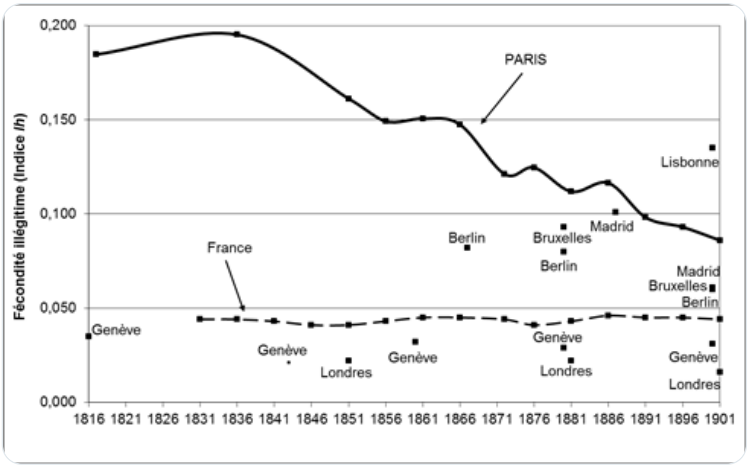

La fécondité hors mariage est bien plus élevée à Paris que dans le reste du pays et alors que l'indice Ih de la France reste stable durant tout le siècle, la fécondité illégitime des Parisiennes est plus que divisée par deux. Les fluctuations sont faibles, mais les périodes de

remontée de la fécondité illégitime (mise à part l'annexion de 1860) semblent associées aux périodes de crise : le début des années 1870 correspondant à la guerre, au siège de Paris et à la Commune (1870-71) , et la remontée de 1886 à la grave crise de 1883-87 (Laroulandie, 1997)

Contrairement à la France dont le niveau de fécondité illégitime est dans la moyenne européenne, Paris a des niveaux bien supérieurs à ceux des autres capitales. Jusqu'à la fin du XIXe siècle, Paris reste la capitale de l'illégitimité.

L'illégitimité urbaine est connue pour être en partie imputable aux femmes des campagnes environnantes venant accoucher dans l'anonymat de la grande ville. À Paris, la proportion de naissances illégitimes augmente de 1,2 point lorsqu'on tient compte des naissances des femmes

non mariées non Parisiennes, qu'en est-il de la fécondité illégitime ? Les femmes qui viennent accoucher à Paris alors qu'elles n'y résident pas font bien augmenter la fécondité illégitime, mais sans doute de manière moins importante qu'attendue.

Les femmes considérées comme non Parisiennes sont celles qui résident hors de la capitale (83,4 % en banlieue en 1876, (https://www.researchgate.net/publication/291337114_Les_accouchements_hors_domicile_a_Paris_au_XIXe_siecle) mais un grand nb de femmes ayant pourtant une adresse à Paris ne sont là et resteront que peu de temps (Fuchs et Moch, 1990).

Il est très difficile de quantifier ce phénomène ; cependant, le registre des accouchements chez une sage-femme attachée à l'hôpital de Port-Royal de 1876 (archives de l'AP-HP, 4Q2 1) donne la durée du séjour des femmes.

Il apparaît que, parmi les accouchées non mariées ne résidant pas à Paris, plus de 39 % sont à Paris depuis moins de six mois (5 % depuis moins d'un mois et 21 % depuis moins de six mois), 40 % depuis 1 à 4 ans et 20 depuis 5 ans ou plus (Brée, 2016a).

Quant à la banlieue, elle rattrape dès les années 1880 – ce qui est une surprise –, les niveaux de fécondité illégitime de Paris et est au même niveau durant tout le siècle si l'on considère les naissances corrigées.

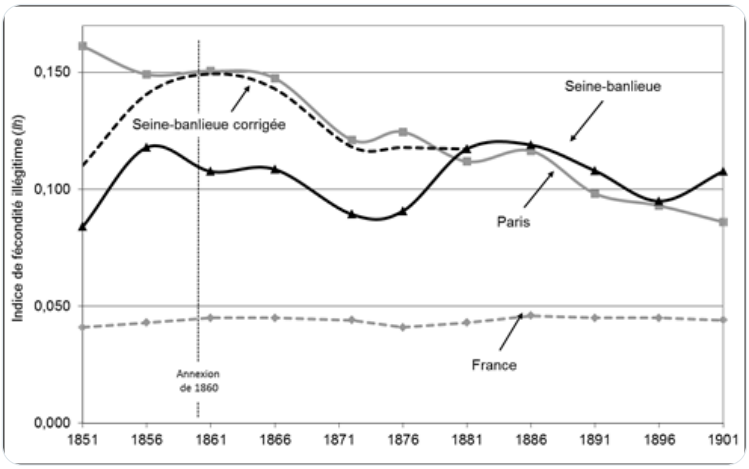

La concomitance de la baisse de la fécondité lég. et de la fécondité ill. en France, comme dans la plupart des pays européens se retrouve à Paris. Cependant, même si

le déclin semble parallèle dans la capitale, la baisse de la féc. ill. est plus forte que celle de la féc. lég.

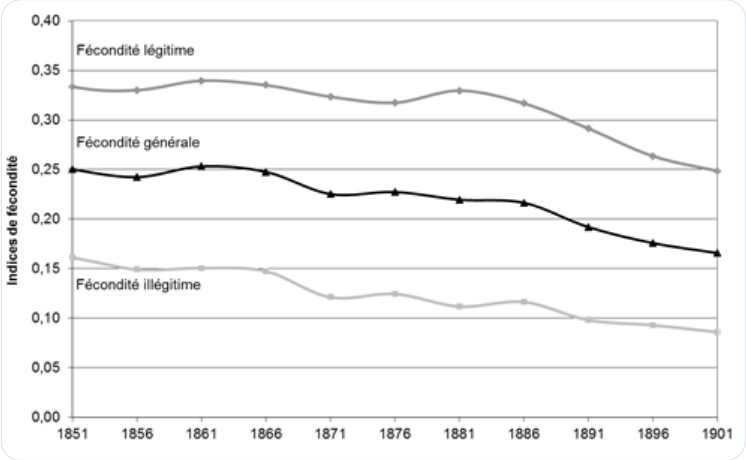

La baisse de la proportion des naissances hors mariage s'explique ainsi par le déclin plus fort de la fécondité illégitime par rapport à celui de la fécondité légitime. Le nombre élevé de naissances hors mariage leur donne un poids très fort dans la reproduction naturelle

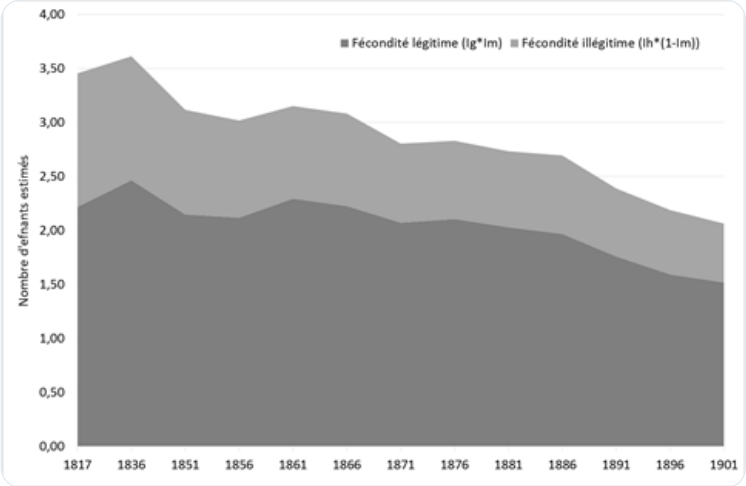

de la population parisienne même si, ce poids est plus important à la naissance qu'ultérieurement (conditions d'existence moins favorables que celles des enfants légitimes, mortalité plus élevée).

En Seine-banlieue, contrairement à Paris, les mouvements de la fécondité lég. et de la fécondité ill. ne sont similaires (et de manière moins prononcée qu'à Paris) que jusque dans les années 1880 ; puis, la fécondité lég. baisse fortement alors que la fécondité ill. stagne.

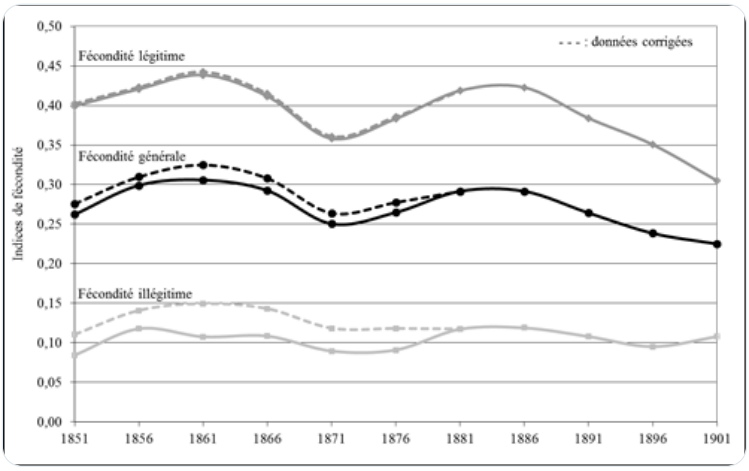

Nombre d'enfants légitimes et illégitime estimé (Seine-banlieue, 1851-1901).

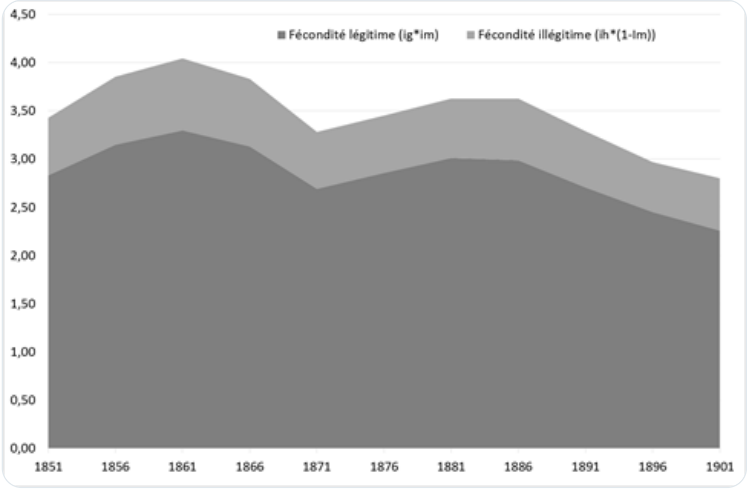

Je poursuivrai demain à propos des différents "types" de naissances hors mariage

Donc : comment distinguer la fécondité des couples concubins de celle des dites "filles-mères" ? Grâce aux données sur les reconnaissances des enfants (à la naissance et ultérieurement) et les légitimations disponibles sur Paris (mais pas la banlieue) dans les publications

Les enfants illégitimes peuvent être reconnus ou légitimés ou rester des « enfants naturels non reconnus » toute leur vie. Ces catégories ne sont pas fermées et un enfant peut appartenir à plusieurs d'entre elles au cours de sa vie

Reconnaissance et légitimation des enfants illégitimes.

Enfants illégitimes	Reconnaissance		Légitimation (mariage des parents)
	Dans l'acte de naissance	Après la naissance	
Reconnus à la naissance	Par le père*	Par la mère	Possible**
Non reconnus à la naissance	---	Par le père, la mère ou les deux	Possible**

** Dans de très rares cas, la mère a reconnu son enfant avant sa naissance par un acte inscrit dans les registres d'état civil.*

Parmi les enfants reconnus à la naissance (dans 99,99 % des cas par le père puisque la mère n'assiste pas à la déclaration), certains seront reconnus ultérieurement par leur mère et parfois également légitimés par le mariage de leurs parents (après avoir été reconnus par eux).

Il est probable que dans certains cas, ce ne soit pas le père biologique de l'enfant qui

le reconnaisse, mais le compagnon de la mère au moment de la reconnaissance ou du mariage, notamment quand ces actes sont éloignés de la naissance de l'enfant.

Parmi les enfants illégitimes, un seul enfant sur quatre est reconnu à la naissance par son père au début du siècle et un sur sept à la fin.

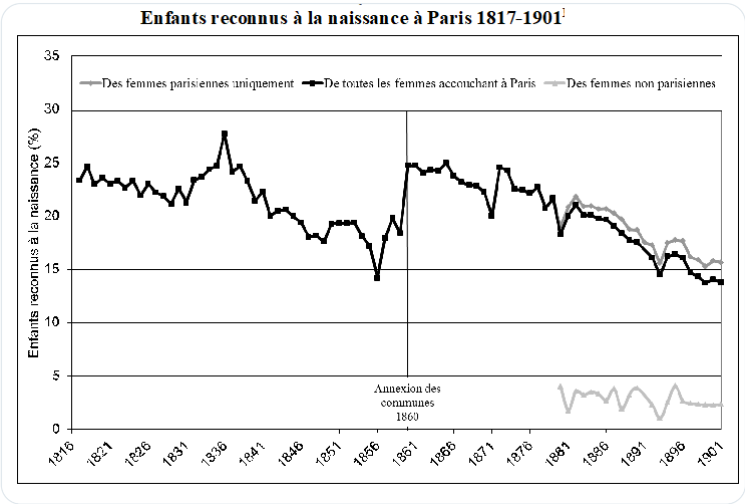

Le mouvement des reconnaissances à la naissance est donc à la baisse au cours du XIXe siècle, inversement à la tendance française (30 % en France vers 1860 et 40 % vers 1885 (Nizard et Maksud, 1977)

On observe également une augmentation très importante des effectifs bruts ainsi que de la proportion des reconnaissances tardives

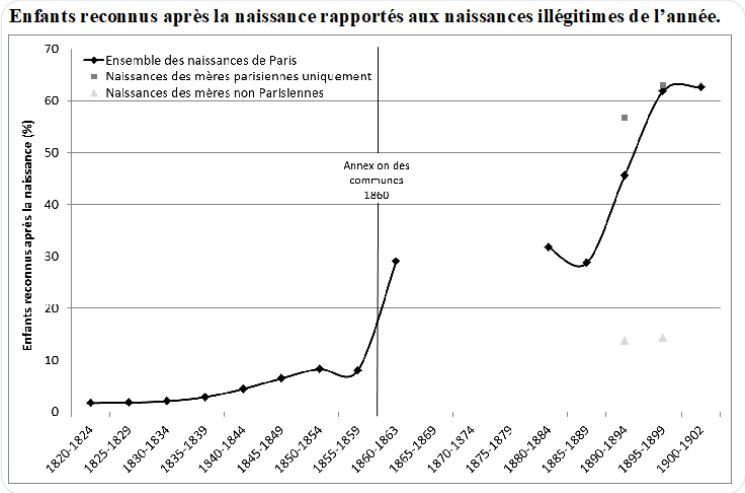

Ces reconnaissances ultérieures sont, en tout cas à la fin du siècle, principalement des reconnaissances maternelles même si les reconnaissances effectuées par les pères et les deux parents ensemble augmentent

Enfants reconnus après la naissance par (%):

	Période	le père	la mère	les deux
Mères résidant à Paris	1880-1884	8,7	84,7	6,6
	1885-1889	7,9	85,2	6,9
	1890-1894	9,4	83,7	6,9
	1895-1899	10,8	81,3	7,9
	1900-1902	13,3	76,7	9,9
Mères ne résidant pas à Paris	1892-1895	21,9	64,3	13,8
	1896-1898	21,8	39,0	14,2

Le nombre de légitimations augmente également : En 1901, le nombre d'enfants légitimés est seize fois plus élevé qu'en 1817, tout comme la part de mariages légitimants et le nombre d'enfants légitimés

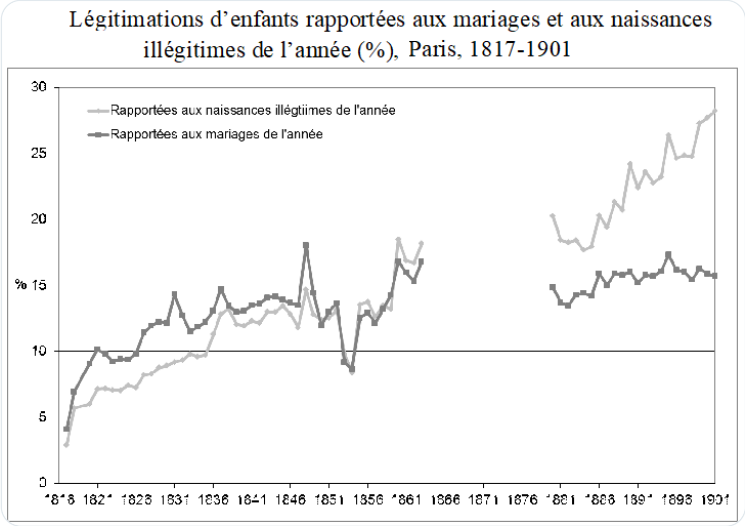

Les enfants ne sont pas toujours légitimés rapidement après leur naissance. À la fin du siècle , presque tous les parents attendent un an ou plus après la naissance de l'enfant pour se marier, et seuls 5 % des enfants sont légitimés moins de trois mois après leur naissance.

Enfants légitimés selon leur âge à la légitimation (Paris, 1892-1901[1], France, 1898-1901)[2].

Paris	< 3 mois	3-5 mois	6-11 mois	Moins d'un an	1-4 ans	5 ans et plus	Total	Effectifs
1892-1895	4,6	2,7	6,5	13,9	52,2	33,9	100	14 889
1896-1898	5,8	2,6	8,6	17,0	48,9	34,1	100	11 273
1899-1901	5,7	2,6	9,7	18,0	46,8	35,2	100	12 365
France 1898-1901				25,0	27,0	48,0	100	

Enfants nés de mères parisiennes uniquement

Il est possible, grâce aux données concernant les reconnaissances et légitimations des enfants nés hors mariage, de distinguer ceux pour lesquels une présence paternelle est visible, des autres.
(Pour rappel, la présence masculine n'est pas forcément paternelle)

La méthode que j'estime la plus adéquate considère l'ensemble des enfants reconnus à la naissance, les enfants reconnus ultérieurement par leur père ou leurs deux parents ainsi que les enfants légitimés qui n'ont pas été auparavant reconnus (afin de ne pas les compter deux fois).

D'après ces estimations, la part des naissances où une présence paternelle est avérée varie autour d'un tiers des naissances illégitimes dans la première moitié du siècle pour atteindre 45 % en 1901

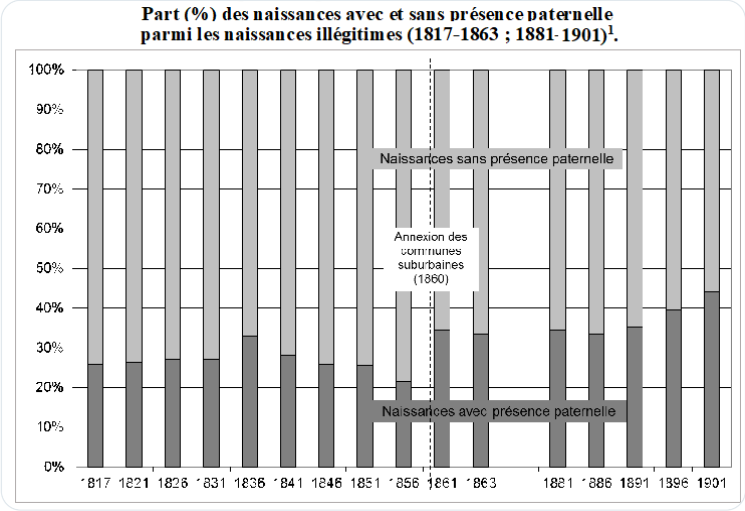

L'analyse des données brutes montre que pendant toute la première moitié du siècle, la présence des pères est faible alors que les naissances sans présence paternelle ne cessent d'augmenter ; la fécondité illégitime est alors en grande partie due aux femmes seules.

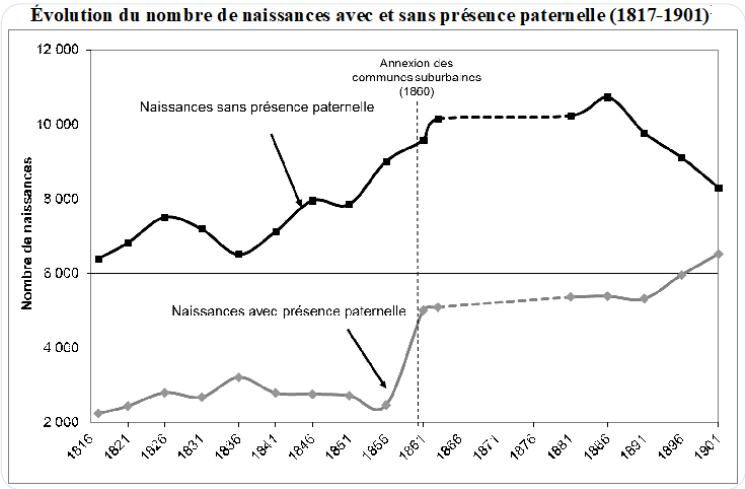

L'annexion des communes de banlieue en 1860 fait fortement augmenter la présence masc., ce qui indique que les enfants ill. sont plus souvent reconnus ou légitimés dans les nouveaux arr. constitués des communes récemment annexées que dans ceux constituant la capitale d'avant 1860

Dans les années 1880, les tendances sont les mêmes qu'en 1863 (mais on ne sait pas quelles ont été les tendances pendant cette période pendant laquelle les sources sont inexistantes). Mais, à partir de 1886, le nombre de naissances « sans père » chute brutalement alors que les

naissances « avec père » augmentent à partir de 1891. Il y a donc bien une augmentation de la présence paternelle dans les actes relatifs aux enfants nés hors mariage, qui pourrait indiquer une hausse du concubinage, ou du moins, du nombre de couples non mariés ayant des enfants.

Pour la banlieue parisienne, il n'existe pas de publications fournissant des données compilées comme pour Paris. Les sources étant différentes (registres d'état civil) de celles utilisées pour Paris, la méthode l'est également.

En étudiant un à un les actes des enfants nés hors mariage afin de définir le « type » d'illégitimité de chaque naissance, j'ai été confrontée à de nombreuses situations différentes. Les deux cas les plus fréquents sont ceux où la mère est seule nommée alors que le père est

inscrit comme « non dénommé » (48 % des actes) et ceux dans lesquels les deux parents sont nommés et inscrits comme « non mariés » (48 %). Deux autres situations apparaissent : les actes où seul le père est nommé (2 %) et enfin les actes où aucun parent n'est nommé (2 %).

Les enfants peuvent ensuite être reconnus par l'un des deux parents ou les 2 ou légitimés, ce qui conduit à 17 situations différentes, d'après lesquelles, j'ai déterminé si les enfants étaient nés de femmes seules, de couples concubins ou dans une autre situation.

Selon ces catégories, les naissances illégitimes sont en Seine-banlieue en 1891, pour un tiers, attribuables à des femmes seules et pour 63 % à des couples concubins. La % de naissances de couples concubins serait donc plus de deux fois plus élevée en banlieue qu'à Paris, ce qui

Types d'illégitimité en Seine-banlieue en 1891.

	Couples concubins	Femmes seules	Autres	Effectifs
Arrondissement de Saint-Denis	63,2 %	34,1 %	2,7 %	3 851
Arrondissement de Sceaux	62,0 %	34,2 %	3,8 %	2 015
Seine-banlieue	62,8 %	34,1 %	3,1 %	5 866

peut paraître étonnant. Cependant, en 1891, la population ouvrière est proportionnellement plus nombreuse en banlieue qu'à Paris d'une part ; et, d'autre part, il est probable que les mères seules soient plus nombreuses dans l'anonymat de la grande ville que dans sa banlieue

Il est également possible que ce ne soit pas le nombre de naissances de couples concubins en banlieue qui soit surestimé, mais plutôt la méthode utilisée à Paris qui nous a fait considérer comme naissances de femmes seules certaines naissances de couples concubins.

A demain pour finir ce long thread ! Je parlerai de la distribution spatiale de la fécondité hors mariage

Bonjour ! Je finis aujourd'hui ce long thread qui visait à vous faire connaître quelques résultats de ma thèse, devenue ouvrage aux éditions de l'@InedFr

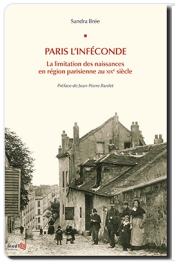

Paris l'inféconde

https://www.ined.fr/fr/publications/editions/etudes-enquetes-his…

Aujourd'hui donc, la distribution spatiale de l'illégitimité. Entre 1851 et 1901, les naissances illégitimes représentent plus du quart des naissances parisiennes, mais elles sont réparties de manière très inégale dans la ville

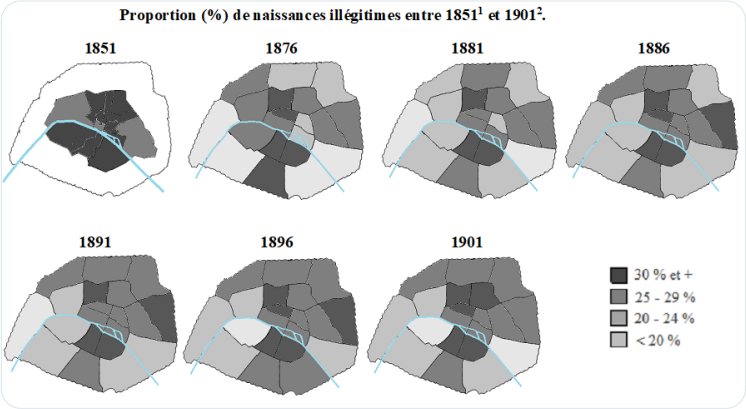

En 1851, 31,5 % des enfants parisiens naissaient hors mariage et malgré les différences de niveau, tous les arr. comptent 1/4 à 1/3 d'enfants illégitimes. C'est dans l'arr. le plus riche (1er, à l'ouest) et dans le plus pauvre (8e, à l'est) que l'illégitimité est la plus faible.

À la fin du siècle, l'illégitimité est particulièrement faible à l'ouest (7e, 8e, 15e et 16e arr.) et au sud-est (12e et parfois le 13e arr.) ; alors qu'elle est forte dans la couronne d'arr. entourant le centre (5e, 6e et 9e arr) et le nord-est (surtout dans le 20e arr.).

L'analyse de la fécondité illégitime apporte des précisions.

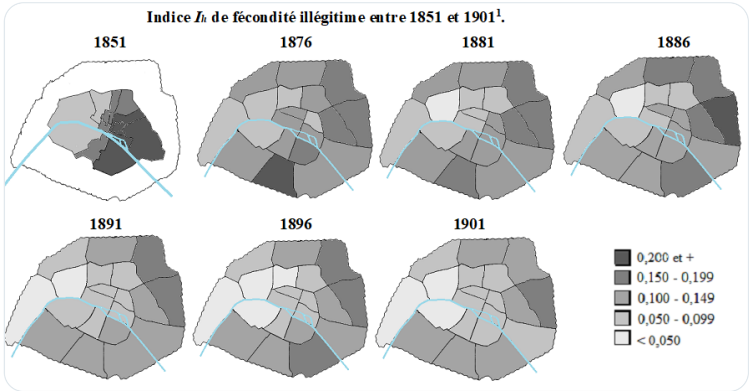

En 1851, les indices Ih se situent entre 0,085 (1er) et 0,253 (8e), soit des écarts allant du simple au triple. C'est dans les arr. de l'est que la fécondité illégitime est la plus élevée (Ih > 0,200), en particulier dans les 7e et 8e arrondissements où il est supérieur à 0,225.

La carte représentant l'indice de fécondité ill. Ih en 1851 est bien différente de celle de l'illégitimité mais est, en revanche, très proche de la carte de fécondité légitime. L'incidence du comportement des couples mariés sur la proportion de naissances ill. est donc très forte

La % de naiss. ill. est ainsi particulièrement élevée dans les 1er et 8e arr alors que leurs indices de fécondité illégitime s'élèvent respectivement à 0,09 et 0,25. Cette différence est imputable au niveau de fécondité légitime très fort dans le 8e arr et très faible dans le 1er

À la fin du siècle également, les cartes de la fécondité illégitime ressemblent beaucoup à celles de la fécondité légitime.En 1876, le niveau de fécondité ill. de l'ouest de la ville est toujours le plus faible, à l'est et au nord, en revanche, la fécondité illégitime est élevée

Au début de la période, elle est également très forte dans le 14e et le 5e (ainsi que dans le 13e pour certaines dates) où se trouvent les plus gros services de maternité, surtout jusque dans les années 1880.

La différenciation spatiale et temporelle des comportements est peu claire à première vue mais, en réalité, la carte de l'illégitimité correspond assez bien à la carte des accouchements hors domicile.

Malgré la redistribution des naissances au domicile des mères, il semble que les femmes (en particulier les célibataires) venant résider à Paris uniquement pour accoucher s'installaient près des hôpitaux

De 1881 à 1896, l'analyse spatiale de l'indice Ih peut également se faire à l'échelle des quartiers. L'analyse de la fécondité ill. par quartiers donne davantage de précisions et suffisamment d'individus statistiques pour mener des analyses (voir plus loin)

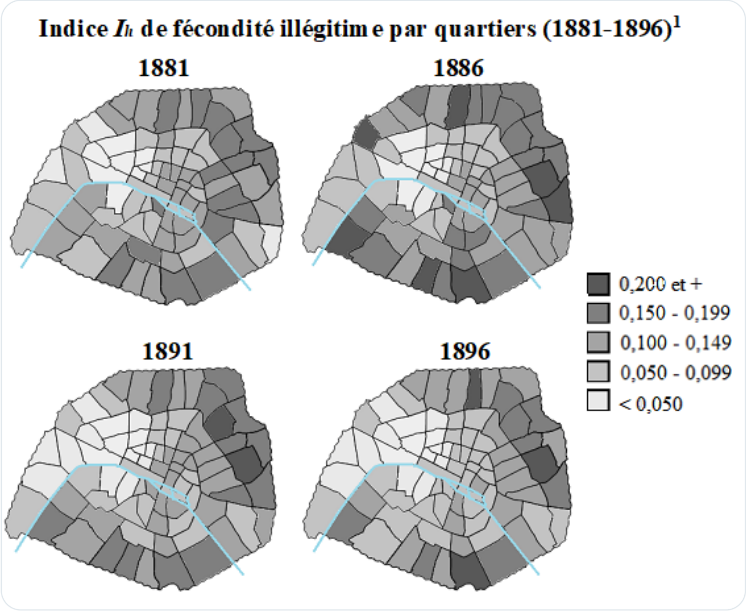

En distinguant, comme à l'échelle de la ville, les naissances avec présence paternelle des autres. L'estimation indique qu'en 1851, les pères apparaissent davantage dans les arrondissements de l'est qu'à l'ouest.

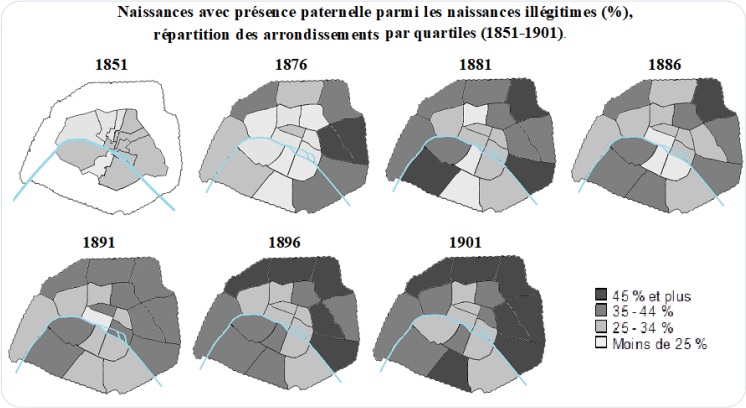

À partir de 1876, les naiss. avec une présence paternelle sont très nombreuses dans les arr. périphériques de l'est, mais aussi dans l'ensemble des arr. du quart sud-ouest. Les cartes de la % de naiss. des femmes seules parmi les illégitimes sont les négatifs de ces cartes

Ces naissances se retrouvent davantage dans les arr.les plus riches où les domestiques sont nombreuses, mais aussi dans les arr. qui comptent le plus de maternité, ce qui s'explique sans doute par l'installation, des femmes venant à Paris pour accoucher, près des hôpitaux.

En tenant compte du niveau de la fécondité illégitime et du type d'illégitimité, on obtient des cartes montrant trois types d'arr: illégitimité forte avec une forte présence paternelle dans les arr périphériques de l'ouest, illégitimité forte issue majoritairement de filles-mères

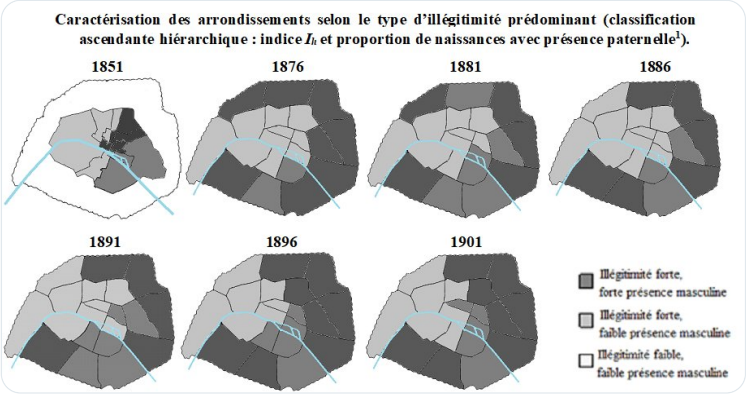

au centre-est et au sud-est, dans les arrondissements les plus proches des grands services de maternité, ; enfin, et illégitimité faible majoritairement de 'filles-mères' au centre-ouest et à l'ouest.

L'analyse statistique confirme que la distribution spatiale de la fécondité ill s'explique en grande partie par la % d'ouvriers et de domestiques dans les quartiers ; et le poids de cette variable augmente pendant la période analysée. Il apparaît, par ailleurs, que la présence

paternelle est plus forte dans les quartiers pauvres et ouvriers qu'ailleurs, ce qui va dans le sens des travaux qui montrent que le concubinage est plus fréquent dans les milieux ouvriers.

En négatif de cette lecture apparaissent les naiss. des femmes seules qui se retrouvent davantage dans les quartiers riches, ce qui renvoie à l'image des « filles-mères » domestiques

Les modèles indiquent également que plus les quartiers se déchristianisent et plus la fécondité illégitime augmente. Cela pourrait indiquer qu'un relâchement de la pression liée à la religion aurait entraîné une augmentation de la fécondité illégitime.

La variable « concubins » a été ajoutée dans les modèles pour savoir si les variations de la fécondité illégitime peuvent s'expliquer par une variation des naissances avec présence paternelle. La baisse de la fécondité ill. est donc associée à une hausse de la présence paternelle

En banlieue, alors que l'illégitimité ou la fécondité illégitime sont plutôt distribuées sur un axe nord-sud, la prise en compte des deux types d'illégitimité coupe la banlieue en deux avec une ligne de séparation plutôt située entre l'est et l'ouest.

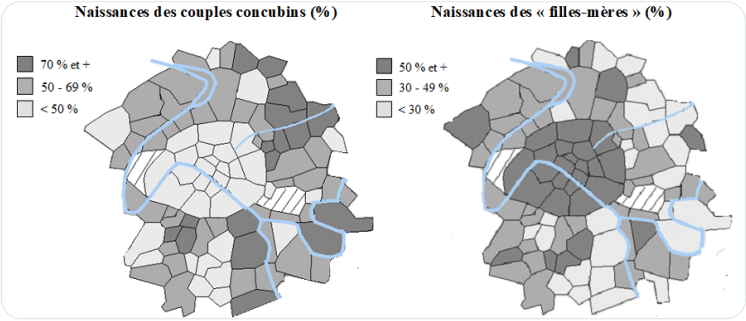

La classification hiérarchique tenant compte des niveaux de fécondité ill et des types

d'ill fait apparaître trois groupes de communes. À l'ouest et au sud-est, autour du bois de Vincennes et le long de la Seine à l'est, la fécondité illégitime est assez faible et est surtout le

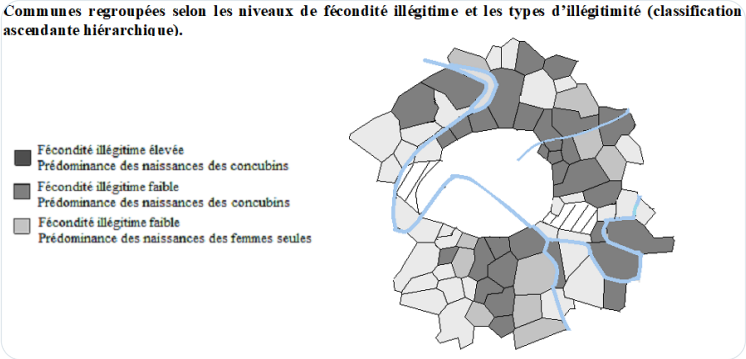

fait des 'filles-mères' alors que dans une grande moitié est, l'ill est forte et surtout imputable aux couples concubins. Le troisième groupe réunit des communes qui ont les niveaux de fécondité ill les plus faibles et dont les naissances ill sont presque uniquement de concubins

En banlieue, trois paramètres semblent principalement influer sur la fécondité illégitime : la structure professionnelle des communes, le niveau de pratique religieuse et celui de la mortalité infantile.

Les communes agricoles ont les plus faibles niveaux de fécondité illégitime et les enfants y sont le moins souvent reconnus ou légitimés. Les communes les plus aisées ont des niveaux de fécondité illégitime et de présence paternelle assez similaires à ceux des communes agricoles

bien que légèrement supérieurs. Enfin, les communes ouvrières ont les niveaux de fécondité illégitimes les plus élevés et les enfants y sont le plus souvent reconnus ou légitimés.

La pratique religieuse, en l'occurrence le taux de Pascalisants, paraît également assez corrélée à la fécondité illégitime et c'est dans les communes où la pratique religieuse est la plus faible que la fécondité illégitime est la plus élevée.

Par ailleurs, les communes où la religion est la plus faible sont également celles où la présence paternelle est la plus élevée mais ce lien n'est pas significatif.

Enfin, les communes où la fécondité illégitime est la plus forte sont également celles où la mortalité infantile est la plus élevée.

Voilà, c'est terminé ! N'hésitez pas à me contacter si vous voulez en savoir plus sur l'un des points évoqués !

Sandra Brée
PARIS L'INFÉCONDE
La limitation des naissances
en région parisienne au XIXe siècle
Préface de Jean-Pierre Bardet

...